

PROJET de PROCÈS-VERBAL
SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
du 09 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 09 janvier, le Conseil Municipal de la commune de CONCREMIERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Daniel DEJOLLAT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 03 janvier 2026.

Étaient présents: Mmes et MM. ARNOUX Jean-Pierre, BERGERE Lauriane, BUDZINSKI Françoise, BUSSEREAU Frédéric, DEJOLLAT Daniel, GAILLARD Benoit, LACOMBE Hugues, PEROT Pascal, PESSIONE Alain.

Absents excusés : Mmes et MM CORRE Valérie, RABUSSIÉ Delphine, ROUMAIN Bénédicte, THORPE William.

Procuration : de Mme CORRE Valérie à M DEJOLLAT Daniel.

Absents : Mme et MM DUBOIS Guillaume, MOREAU Marie.

Secrétaire de séance : M Alain PESSIONE.

Secrétaire de séance adjointe : Mme BUDZINSKI Françoise.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 novembre 2025

Ordre du jour :

- 1-Prolongation de l'emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité.
- 2- Ouverture d'¼ des crédits d'investissement 2026
- 3- Assurances Groupama, déclaration vols avec effraction.
- 4 Vente d'un terrain, rue de la rivière
- 5 Commission de recrutement.
- 6 Acquisition d'un meuble réfrigéré inox avec dosseret (cuisine restaurant).

Questions diverses

Etat des travaux en cours (Ancienne poste, Rue de la rivière, Salle du stade).
Réflexion sur la vétusté du parc de matériel
Renforcement de chaussée RD951
Projet solaire Melvan
Cout des travaux d'enfouissement rue des Penneteries et rue des soucis.

Monsieur le Maire demande de pouvoir ajouter à l'ordre du jour un avenant en moins-value de l'entreprise BEAUCHESNE

Le procès-verbal de la séance du 24 novembre 2025 est adopté à l'unanimité.

1-Prolongation de l'emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité.
Monsieur le Maire propose de proroger cet emploi de 6 mois soit jusqu'au 30 juin 2026.
La commission en charge du recrutement se réunira le 13 Février 2026.
Le conseil approuve la prorogation à l'unanimité.

2- Ouverture d'¼ des crédits d'investissement 2026

Le conseil autorise, à l'unanimité, l'ouverture d'un crédit de 228 661 €, représentant le ¼ des investissements 2026.

3- Assurances Groupama, déclaration vols avec effraction.

L'évaluation totale des réparations est de 1210 €.

Les effractions concernent deux bâtiments distincts. Groupama retient l'application de deux franchises soit 2 fois 760€. Dans ces conditions, monsieur le maire propose au conseil que la commune prenne en charge le montant des réparations, sans faire appel à l'assureur.

Le conseil retient cette proposition à l'unanimité.

4 Vente d'un terrain, rue de la rivière

La question est ajournée en attendant l'acquisition des bâtiments annexes par le prétendant.

5 Commission de recrutement.

La commission de recrutement est composée de Mr DEJOLLAT, Mr ARNOUX, Mme BUDZINSKI, Mr BUSSEREAU, Mr GAILLARD, Mr LACOMBE, Mr PESSIONE.

6 Acquisition d'un meuble réfrigéré inox avec dossier (cuisine restaurant).

Le conseil vote à l'unanimité, pour l'acquisition de cet équipement, pour la somme de 2850€ HT.

7 Avenant moins-values, entreprise BEAUCHESNE & ASSOCIES (-80,87 € TTC).

Le conseil vote à l'unanimité l'avenant proposé en régularisation de fin de chantier.

Divers

Etat des travaux en cours :

- Les travaux de rénovation de l'ancienne poste sont achevés.
- Les travaux de rénovation rue de la rivière sont achevés.
- A la salle du stade, le carrelage est posé, les rideaux sont posés, la réfection du chauffage est en cours

SMABCAC

Monsieur PESSIONE informe l'assemblée que le syndicat a missionné un bureau d'études afin d'évaluer les possibilités de limitation des désordres occasionnés par les crues les plus importantes sur le bassin de l'Anglin.

Aide voyage à l'école

Le conseil retient de participer au voyage par l'achat de galettes des rois auprès de la coopérative de l'école.

La séance est levée à 22h

